

Le chant du pissenlit
La Bouichère 11140 Galinagues
04 68 20 90 82
lechantdupissenlit@gmail.com
www.lechantdupissenlit.org
Siret: 504 721 929 00017
APE: 8559B
MSA 1100080



CYCLE TRACTION ANIMALE: TRAVAILLER AVEC LES ÂNES
DU 24 AVRIL AU 07 JUILLET 2012
(10 places maximum)

PERSONNEL ENCADRANT:

Formation: Jo Ballade et Claude Sandillon de PROMMATA,
Animation: Jeannine Garrigaud, directrice et formatrice du centre
Relationnel avec les stagiaires: Fany Porté au 04 68 20 90 82

LIEU ET HORAIRES:

Galinaques, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Du 24 au 26 avril (21 heures)

Connaître l'âne, savoir l'atteler, savoir monter des buttes et désherber: Travail et découverte théorique. Les différentes races, leurs avantages et inconvénients. Étude de la morphologie. Découverte du harnais de travail et apprentissage du garnissage. Découverte des outils de traction (kassine, matavigne). Comment atteler ces outils, les régler. Premiers exercices de maniabilité en plein champ. Apprentissage dans les champs de la mise en place de buttes pour le travail maraîcher. Découverte des techniques au sol et du guidage adapté. Suite du travail de montage de buttes. Les stagiaires auront pour objectif d'arriver à monter une butte de manière autonome.

Du 05 au 7 juillet (21 heures)

Comment butter certains légumes en plein champ : Explications sur les techniques de désherbage avec le matavigne. Attelage de l'outil à l'âne, voire en paire. Techniques de menage. Travail en plein champ avec un ou deux ânes et en équipe. Techniques d'apprentissage de l'autonomie. Théorie sur le buttage de certains légumes: utilité, avantages. Comment butter en fonction des légumes afin d'améliorer le rendement et la santé des plants. Découverte de buttage déjà faits dans les champs. Découverte de la kassine et des différents outils à y adapter afin de butter correctement. Essais sur sol (réglages...). Travail pratique de buttage en ligne en plein champ sur de grandes surfaces. Comment gérer l'effort de l'animal et du meneur. Comment gérer le buttage en fonction de la nature du terrain. Travail en plein champ sur l'accès à l'autonomie technique.

Le prix de la journée de formation s'élève à 65 €.

Les exploitants agricoles, les cotisants solidaires ainsi que les porteurs de projets agricoles en voie d'installation sont pris en charge par le VIVEA.

Pour des raisons sanitaires et de sécurité, les chiens sont autorisés sur le site à condition d'être tenus en laisse ou enfermés.

Les repas seront tirés du sac, possibilité d'hébergement (nous contacter).

UN DÉPÔT DE GARANTIE DE 100 € / SEMAINE EST EXIGÉ POUR TOUTE RÉSERVATION A CE CYCLE DE FORMATION

MERCI DE RÉSERVER LE PLUS TÔT POSSIBLE

